



**Sébastien LECORNU, secrétaire d'État
auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire**

Paris, le vendredi 13 octobre 2017

Communiqué de presse

Sébastien Lecornu inaugure la première éolienne flottante française à Saint-Nazaire

Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès de Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a inauguré ce jour à Saint-Nazaire la première éolienne en mer de France, « Floatgen ». Il s'agit d'une innovation majeure : cette première éolienne en mer est la première d'une nouvelle génération d'éoliennes flottantes. S'affranchissant de la contrainte de profondeur, elle peut être installée plus loin au large des côtes où le vent est meilleur et l'impact visuel réduit.

« L'inauguration de cette éolienne, qui est la première en son genre en France, est l'illustration de la transition écologique et solidaire voulue par Nicolas Hulot. Cette éolienne est la preuve qu'il est possible de libérer les énergies, les bonnes volontés, les projets et l'enthousiasme qui font notre pays... tout en associant et en protégeant nos concitoyens, en commençant par les plus fragiles, dans les transformations vers lesquelles nous nous engageons résolument, avec détermination et un souci constant de garder chacun à bord », a déclaré Sébastien Lecornu.

Cette installation est un succès européen. Sept partenaires européens, dont trois français (Ideol, Bouygues Travaux Publics et l'École centrale de Nantes), ont été réunis depuis 2013 pour ce projet au large du Croisic, qui doit confirmer la faisabilité technique et la solidité économique de cet éolien flottant. L'Union européenne soutient « Floatgen » en apportant dix millions d'euros via le 7^e Programme-cadre de recherche et de développement technologique. L'Ademe a accordé 5,7 millions d'euros pour l'installation de cette éolienne de 2 MW et 2,5 millions d'euros pour les essais préalables, au titre du programme des investissements d'avenir.

Ce démonstrateur industriel ouvre la voie à une filière européenne sur le marché très prometteur de l'éolien flottant. Rien que le potentiel français est déjà très important, avec une estimation de 6 GW à installer d'ici 2030 (soit 3,6 centrales nucléaires EPR). Avant « Floatgen », aucune éolienne en mer – ni fixe, ni flottante - n'avait été installée en France. Ailleurs dans le monde seules six unités flottantes sont en exploitation : une unité en Norvège, une unité au Portugal et quatre au Japon.

Le gouvernement accélère le développement des énergies renouvelables. Première mesure concrète, l'Assemblée nationale vient d'adopter cette semaine un projet de loi sur les hydrocarbures qui fixe de nouvelles règles plus simples pour le raccordement des éoliennes en mer. Afin de respecter nos objectifs inscrits dans la loi de transition énergétique et dans le Plan climat (32% d'ENR en 2030), Sébastien Lecornu a aussi lancé la semaine dernière dans les Ardennes un groupe de travail sur l'éolien pour simplifier les règles applicables à l'éolien.

L'ÉOLIEN EN FRANCE

Plusieurs projets d'éolien en mer sont en cours de développement à différents stades d'avancement en France :

-6 projets commerciaux d'éolien en mer fixe de 500 MW chacun (sur les sites du Tréport, Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Saint- Brieuc, Noirmoutier-en-l'Île/Île d'Yeu, Saint-Nazaire) ;

-4 projets d'éolien flottants de 25 MW chacun (sur les sites de Groix, Leucate, Gruissan et Fos-sur-Mer) ont d'ores et déjà été attribués par le gouvernement français avec des objectifs d'installation entre 2020 et 2021 ;

-par ailleurs, des consultations ont été lancées en vue de préparer un **appel d'offres pour des fermes éoliennes flottantes commerciales**.

Dans le monde, fin 2016, plus de 3 590 éoliennes étaient installées, totalisant 12,6 GW de capacité.

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)